

De : Julie Couture, registraire
 À : Tous les gestionnaires de formation
 CC : Benoit Laroche, directeur des opérations
 Normand Huard, directeur finances et registrariat
 Jacques Proteau, directeur général
 Date : 24 avril 2018
 Objet : Nombre de candidats pour les examens pratiques



Mesdames,
Messieurs,

Afin de planifier les sessions d'examens pratiques de manière optimale, nous désirons vous informer qu'à compter du 4 mai 2018, le nombre de candidats à inscrire aux examens pratiques lors de vos demandes devra être établi selon le tableau ci-dessous :

Examens	Nombre minimal de candidats	Nombre maximal de candidats
<i>Pompier I</i>	8 candidats	24 candidats
<i>Matières dangereuses Opération</i>	8 candidats	24 candidats
<i>Pompier II</i>	6 candidats	12 candidats
<i>Désincarcération</i>	8 candidats	16 candidats
<i>Opérateur d'autopompe</i>	7 candidats (*)	8 candidats
<i>Opérateur de véhicule d'élévation</i>	7 candidats (*)	8 candidats
<i>Officier non urbain (**)</i>	6 candidats	8 candidats

(*) Avant le 4 mai 2018, était : 8 candidats minimum. (**) L'examen théorique ONU est effectué la veille de l'examen pratique.

Il est important de respecter le délai de 20 jours ouvrables pour effectuer toute demande d'examen pratique.

Nombre minimal de candidats

Les options suivantes sont à envisager pour la planification de vos examens pratiques lorsque le nombre minimal de candidats n'est pas atteint :

- Engagement à payer la totalité des frais pour le nombre minimal de candidats requis;
- Jumelage avec d'autres gestionnaires de formation afin d'avoir le nombre de candidats suffisant pour une journée d'examen. Les gestionnaires qui désirent se jumeler devront remplir, dans un premier temps, le formulaire *Demande hors norme* **avant de faire leur demande d'examen** et le retourner par courriel à cette adresse :

registrariat@enpq.gouv.qc.ca. Le registrariat analysera la demande de scénario ainsi soumise dans un délai maximal de 48 heures. Par la suite, es gestionnaires de formation seront informés de l'acceptation ou du refus de leur demande. Dans le cas d'une acceptation, un numéro de référence sera fourni et devra être indiqué sur la demande d'examen;

- Scénario accepté sous le nombre minimal de candidats :

Examens pratiques regroupés de *Pompier I* et *Matières dangereuses Opération*

Examens regroupés la même journée	Nombre de candidats
<i>Pompier I</i> et <i>Matières dangereuses Opération</i>	6 candidats ou plus et 6 candidats ou plus

Lorsque des examens pratiques de Pompier I et de Matières dangereuses Opération sont regroupés la même journée, le nombre minimal de candidats accepté aux 2 examens est réduit à 6 candidats. Le gestionnaire qui désire se prévaloir de ce scénario doit compléter, dans un premier temps, le formulaire *Demande hors norme* **avant de faire les demandes d'examen** et le retourner par courriel à cette adresse : registrariat@enpq.gouv.qc.ca. Le registrariat analysera la demande de scénario ainsi soumise dans un délai maximal de 48 heures. En cas d'acceptation, le gestionnaire de formation sera informé et un numéro de référence, qui devra être indiqué sur la demande d'examen, lui sera fourni.

Nombre maximal de candidats

Selon le type d'examen pratique, le système FOCUS bloque le nombre maximal de candidats et ne permet pas d'ajouter des candidats à la demande en cours. Dans le cas où le nombre de candidats dépasse le nombre maximal pour une journée d'examen, si les critères sont acceptés, le scénario proposé sera également accepté malgré le nombre minimal de candidats lors de la 2^{ième} journée :

Examens pratiques spécialités sur 2 jours

Examen	Nombre de candidats jour 1 (minimum / maximum)	Nombre de candidats jour 2 (minimum)
<i>Opérateur d'autopompe</i>	8 candidats	4 candidats
<i>Opérateur de véhicule d'élévation</i>	8 candidats	4 candidats
<i>Officier non urbain</i>	8 candidats	4 candidats

Le gestionnaire qui désire prendre l'option de l'un des scénarios acceptés devra remplir, dans un premier temps, le formulaire *Demande hors norme* **avant de faire une demande d'examen** et le retourner par courriel à cette adresse : registrariat@enpq.gouv.qc.ca. Le registrariat analysera la demande de scénario ainsi soumise dans un délai maximal de 48 heures. En cas d'acceptation, le gestionnaire de formation sera informé et un numéro de référence, qui devra être indiqué sur la demande d'examen.

Le gestionnaire de formation a la responsabilité d'analyser les dossiers des candidats afin de s'assurer qu'ils ont les préalables requis pour l'inscription aux examens. Tout formulaire incomplet sera automatiquement retourné au gestionnaire de formation.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Couture
Registraire